

Communication aux Administrés de Thorame Basse et de ses hameaux

Cher(e)s Administré(e)s,

Une campagne de dénigrement et d'attaques personnelles est en cours depuis plusieurs mois de la part de certains conseillers municipaux qui cherchent à me pousser à la démission.

Je souhaite par cette communication faire le point sur l'ensemble des projets en cours sur la commune et vous réaffirmer mon engagement vis-à-vis de la commune pour ce qui concerne le mandat qui m'a été confié de manière démocratique jusqu'en 2026.

Point sur les projets en cours et à venir :

EAU ET ASSAINISSEMENT

1-Réfection des réseaux d'eau et assainissements, (coûts estimés à ce jour 6 500 000€ HT)

- Les travaux débuteront en janvier 2025 et commenceront par Château Garnier pour la première tranche, la seconde tranche se fera dans la continuité. (Coûts estimés à ce jour 1 884 600 € HT)
- Une réunion avec IT 04 et le bureau d'étude a eu lieu le 29/11/, tous les conseillers municipaux pouvant assister en présentiel ou visio-conférence dans la mesure leur disponibilité ont été conviés.
- Nous avons convenu que nous séquencerions les réfections en fonction de la population, donc dans l'ordre de priorité : Château Garnier, Thorame Basse, La Bâtie et pour finir par La Valette.
- Certains conseillers souhaitent que l'on modifie l'ordre des interventions en faisant passer La Valette immédiatement après Château Garnier et avant Thorame Basse et La Bâtie...

Je vous pose la question : est-ce logique et est-ce la manière la plus efficace de traiter nos eaux usées pour améliorer la qualité des eaux de l'Issole et de ses affluents ?

- A noter également que lors de ces réfections, les chaussées sont entièrement refaites et l'ordre prévu initialement favorisait les routes les plus fréquentées.

2-Projet d'installations de traitement de l'eau potable : (coûts estimés à ce jour 100 000€ HT)

Sur l'ensemble des bassins les lampes UV sont installées et pour les derniers en attente de branchement.

3- Captages :

Suite au décès du propriétaire de l'entreprise retenue, nous sommes malheureusement obligés de relancer le marché.

BATIMENTS COMMUNAUX

1- Logements locatifs

- La commune est propriétaire de 2 logements à la Bâtie (ancienne école) et de 4 logements à Château Garnier dont 3 à l'ancien presbytère et 1 l'ancienne école.

L'ensemble des logements devrait être rénové pour obtenir un DPE permettant la location sachant qu'à ce jour :

- Nous ne pouvons bénéficier d'aides à la rénovation comme les particuliers.
- Le coût de la rénovation s'avère très élevé par rapport au montant relativement faible des revenus locatifs attendus.

A titre d'exemple, un devis de rénovation d'un seul appartement de 30m² au RDC de l'ancien presbytère ressort à 61 000€.

Pour ce qui concerne l'ancienne école qui pourrait avoir un potentiel locatif moyennant une rénovation complète, nous percevons actuellement un loyer très faible pour un seul appartement et une demande de subvention pour une rénovation de la toiture, de consolidation du bâti et la création de 3 appartements supplémentaires a malheureusement été rejetée.

2 - Café de la Vallée

L'ensemble du bâtiment doit être rénové. (Toiture, isolation, appartement, etc....).

Note : nous avons aussi l'ancienne mairie qui pourrait permettre de transférer le café de La Vallée et l'appartement du gérant et ainsi sécuriser le service en terrasse car il n'aurait plus de traversée de la rue.

En résumé : vous pouvez facilement comprendre que la commune à ce jour ne peut entreprendre toutes ces actions sans avoir défini des priorités...

SALLE CULTURELLE MULTI ACTIVITES

Contexte :

Depuis février 2016, la commune avait été retenue pour bénéficier de subventions d'Etat en l'occurrence **TEPCV (Transition Energétique Pour la Croissance Verte)** de Mme la ministre Ségolène ROYAL pour la rénovation complète du bâtiment et la création de 3 locaux pour accueillir votre sagefemme et 2 intervenantes en paramédical. Je rappelle que lors du mandat précédent nous n'avions pas réussi à boucler ce projet qui avait été présenté comme LA priorité des projets par les deux listes en concurrence lors des élections municipales de 2020.

Ce projet n'a pas pu se poursuivre, car lors d'un conseil municipal en 2024, une délibération pour définir si nous devons continuer ce projet n'a pas abouti à un vote favorable du fait de l'opposition de certains conseillers.

Nous avons donc dû rembourser la somme de 25 000€ d'avance de subvention à la commune et je précise que nous avons obtenu 295 000€ , de plus lorsque l'état a annulé ce dispositif, nous pouvions prétendre aux CEE pour une somme plus importante mais l'ancien conseil n'a pas opté pour cette solution.

LOCAL Comité des FETES (place de la mairie)

Je souhaite vivement réussir ce projet pour 2025 afin de permettre au Comité des Fêtes puisse continuer leurs formidables actions dans de bonnes conditions.

Néanmoins, comme pour tout investissement il nous faut plusieurs devis et il nous manque un devis.

En l'état, nous ne pouvons délibérer sans avoir un coût global retenu par le conseil, et par la même il nous est malheureusement impossible de déposer une demande de subventions.

PATRIMOINE CULTUREL ET ENVIRONNEMENT

- Restauration du tableau de St THOMAS : l'œuvre sacrée sera de retour dans la commune le 09 décembre 2024.
- Restauration des peintures murales de St THOMAS
- Réfection de la toiture de St THOMAS
- Tour de Piégut : le projet est en cours de finalisation avec une date butoir au 11/11/2025 afin de ne pas perdre les subventions Européennes.
- Exploration archéologique sur le MOUSTIERS.
- Hangar de protection des objets agricoles à La VALETTE.
- Four banal à La VALETTE
- Agrandissement du chemin de contournement de La VALETTE
- Mise en eau et protection de la zone humide du Riou Tort et de l'Issole qui va du lac des Sagnes au pont de la Bâtie : plusieurs actions sont en cours ou déjà réalisées.

Je tiens à rappeler que l'ensemble des projets énumérés ci-dessus sont obtenus avec des demandes de subventions qui sont traités par la secrétaire de mairie, ce afin de réduire la facture pour la commune et donc la pression fiscale sur ses habitants.

(Nous ne sommes pas endettés non plus contrairement à certaines communes du département).

Enfouissement des réseaux secs (électriques et téléphoniques) :

L'enfouissement des réseaux secs a commencé par Château Garnier pour un coût estimé à 250 000 € pris en charge par le SDE 04 participation de la commune 230€ qui correspond à 1€ par habitant INSE chaque année

Suivi de la deuxième tranche comprenant la ligne 20 000 V de St Thomas estimée à 275 000€.

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la montée des Aires jusqu'au parking de la mairie environ 90 000€ afin d'améliorer l'esthétique et la sécurité du village en vue de l'inauguration de La Tour de Piégut (création d'un parcours patrimonial) sera suivi en 2025 de l'enfouissement des réseaux delà descente pour aller au parking et jeu des enfants.

Suite aux échanges avec ENEDIS depuis le début de mon mandat, les travaux d'enfouissement de ligne 20 000 Volts surplombant le village et celle qui alimente la Valette, sur 3 kilomètres, sera réalisé au cours du premier semestre 2025 pour un coût pour ENEDIS d'environ 950 000€ sans contribution de la commune.

Soit un total de 1 565 000€

CONTEXTE MUNICIPAL

Comme indiqué dans mon préambule, une partie du conseil municipal souhaite me pousser à la démission et semble déjà rentré en campagne électorale.

Notre secrétaire de mairie qui fait un travail titanesque pour une débutante doit rester à l'écart de cette campagne calomnieuse et doit aussi rester concentrée sur tous les projets en cours ainsi que sur l'exercice budgétaire 2025.

Les élus qui s'agitent, font des actions au tribunal administratif et/ou qui prônent des actions pour leur propres intérêts et non pour l'intérêt commun devraient apprendre les rouages et les difficultés d'une gestion saine et feraient mieux de consacrer leur temps et leur énergie à la bonne marche de la commune dans un esprit de collaboration et non pas d'affrontement.

La bonne marche du conseil municipal doit reposer sur la bonne volonté de chacun et exclure les attaques personnelles et les polémiques incessantes.

Pour mettre les choses au point :

- J'ai la ferme intention de mener à bien les projets en cours jusqu'au terme de mon mandat
- Je n'ai pas l'intention de me représenter en 2026 et vais donc consacrer mon temps et mon énergie en 2025 dans le seul intérêt de la commune, n'en déplaise à celles et ceux qui font visiblement passer leurs (petites) ambitions personnelles devant l'intérêt général

Je tiens à remercier particulièrement mes adjointes qui me remplacent lorsque je ne puis être présent, ainsi qu'une conseillère qui se déplace aux commissions à laquelle je ne peux assister, et par avance tous les conseillers qui voudront bien continuer à œuvrer pour la bonne marche de la commune jusqu'à la fin de mon mandat.

Vous pouvez compter sur moi et mes fidèles colistiers pour continuer à gérer la commune en bon père de famille.

Bien Cordialement

Bruno BICHON

Votre maire dévoué

